



# QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

---

N°11 – novembre 2021

## *Devoir de mémoire*

Mes chers fidèles,

L'expression « devoir de mémoire » est désormais passée dans le langage courant. Aussi pouvons-nous tout simplement l'appliquer à ce mois de novembre consacré par l'Eglise au souvenir particulier de nos défunts. Il y a toutefois une différence notable dans le cas des âmes du purgatoire : notre « devoir de mémoire » pour celles-ci ne consiste pas en un simple souvenir affectueux de nos défunts, mais plutôt en une prière ardente pour leur délivrance.

En effet, la Foi nous révèle que les âmes qui meurent en état de grâce mais non encore totalement purifiées, doivent passer au purgatoire une durée certaine, pour être entièrement pures et saintes, dignes d'entrer enfin au paradis. Les âmes du purgatoire iront avec certitude un jour au Ciel, et seul le temps de cette purification les en sépare encore. Jamais les âmes du purgatoire n'y resteront pour toujours, ni ne sont susceptibles d'aller en enfer. Une autre vérité certaine est que ces âmes qui vivent séparées de leur corps resté en terre, ne peuvent pas hâter par elles-mêmes leur délivrance. Une âme séparée en effet n'est plus capable de mérite ou de démérite puisqu'elle n'est plus unie à son corps, union qui la constitue dans la plénitude de la nature humaine.

Mais nous, nous pouvons hâter cette délivrance par nos prières, nos sacrifices, et surtout en faisant célébrer des Messes à leur intention. Voilà en quoi consiste concrètement notre « devoir de mémoire » vis-à-vis de nos défunts. C'est donc un devoir urgent et charitable que de porter secours à ces âmes qui ne peuvent se secourir elles-mêmes. Ce devoir est d'autant plus urgent que le purgatoire est un vrai lieu de purification et non

une paisible salle d'attente comme certains l'imaginent parfois. Oui, il y a au purgatoire un vrai feu purificateur et saint Thomas d'Aquin, le docteur commun de l'Eglise, enseigne qu'il n'y a pas d'injustice dans cette purification puisqu'elle sert à réparer les offenses des péchés par lesquels une âme a blessé l'infinie et gratuite miséricorde divine.

On se demande aussi à quoi servent nos prières pour les âmes des défunts si ceux-ci sont dans l'enfer éternel ou sont déjà passés du purgatoire au Ciel. Nos prières bien faites ne sont jamais vaines : « demandez et vous recevrez » nous dit Notre-Seigneur. Voilà pourquoi nous ne pouvons cesser de prier pour tous nos défunts même si nous avons une espérance fondée que leurs âmes sont déjà au Ciel. Si tel est le cas, ou si les âmes sont en enfer, nos prières ne seront pas perdues. Et c'est bien juste que le bon Dieu agisse ainsi pour que nos prières servent aussi aux âmes pour lesquelles personne ne prie jamais.

Ces échanges de grâce constitue la « communion des saints », cette réalité mystérieuse mais si belle, qui unit les âmes en état de grâce, au paradis, au purgatoire et sur la terre. Que la Très Sainte Vierge Marie nous y fasse donc entrer plus profondément.

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*



# DECLARATION DES PRETRES DU DISTRICT DE FRANCE DE LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

Réunis à Sées du 26 au 29 octobre 2021, pour leur rencontre annuelle, les prêtres du District de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre ont évoqué des remises en cause, en certains lieux, de leur identité et de leur apostolat, ainsi que de vives inquiétudes manifestées par les fidèles qui leur sont confiés par l'Église.

De manière unanime, ils tiennent à réaffirmer leur attachement au charisme fondateur de la Fraternité Saint-Pierre, en particulier à la double fidélité indéfectible à la liturgie dite tridentine et au Saint-Siège.

En approuvant définitivement les Constitutions de la Fraternité Saint-Pierre en 2003, le Saint-Siège a légitimé ce double attachement, vécu par tous ses membres depuis plus de trente ans dans la communion ecclésiale.

Les prêtres du District de France de la Fraternité Saint-Pierre entendent poursuivre ainsi leur mission au service de l'Église et des âmes, confiants que l'autorité de l'Église ne saurait revenir sur les engagements pris lors de la fondation de la Fraternité Saint-Pierre.

Ils se confient à la maternelle protection de la Vierge Marie et à l'intercession de saint Pierre.



# LE SAINT DU MOIS

*Saint Malo, fêté le 15 novembre*

De parents irlandais venus sur le continent, saint Malo (connu aussi comme saint Macout) naît le jour de Pâques 497 à Raux ou Roc, près d'Aleth en Bretagne. Les ferventes prières de ses parents auraient obtenu de Dieu que sa mère le mette au monde alors qu'elle avait déjà un âge avancé. Dès sa naissance éclate donc le soin tout particulier que la Providence réservait à cet ami de Dieu.

Dès qu'il fut en âge d'étudier, Malo fut confié par ses parents à l'un de ces saints anachorètes dont les monastères devenaient les écoles et les foyers de la civilisation en Irlande et Grande-Bretagne, saint Brendan, abbé de Lan-Carvan. Les marques de la vertu qui serait un jour celle de l'enfant ne tardèrent pas à se manifester, ainsi que la protection spéciale dont la Providence le couvrait. C'est ainsi qu'un soir, au cours d'une baignade avec ses compagnons, le jeune Malo, cherchant la solitude, se retire du groupe et s'endort, couché entre les algues, sur un monticule au milieu des eaux qui commencent à s'élever. Lorsque ses compagnons s'aperçoivent de son absence, une fois rentrés au monastère, il est déjà trop tard et les flots de la mer ont dû emporter l'enfant. Saint Brendan passe alors la nuit à se lamenter et à prier pour le disciple qu'il croit à jamais perdu, pour le retrouver dès le lendemain matin. En se rendant au rivage, plein de chagrin, il l'aperçoit en effet debout et bien au sec, sur les algues que les eaux ont soulevées pendant la nuit. L'enfant chante les louanges de Dieu pour accueillir le nouveau jour. Et le jeune Malo de raconter alors à son abbé qui déborde de joie et de gratitude, comment la bonté divine l'a préservé de tout danger jusqu'au matin.

Quelques années plus tard, autour de l'an 536, les ravages que les Anglo-Saxons font en Grande-Bretagne forcèrent Malo et bien d'autres saints personnages à émigrer en Armorique. Parmi ceux-ci se trouvait saint Samson, qui deviendra le premier évêque de Dol et le guide de notre saint. Magloire, Briec, Pol, Méen, et bien d'autres, arrivèrent sur l'île d'Aaron - devenue aujourd'hui Saint-Malo-de-l'Île - et donnèrent des noms propres à la sainteté en terre bretonne. Malo aspire ardemment alors à la recherche de la vertu dans la vie monastique et la solitude, lorsque les habitants d'Aleth, non loin de l'île, décident unanimement de l'élire pour évêque, avec l'accord de leur prince Judwal ou Alain (Judelus), récemment rétabli dans ses Etats par Childebert I<sup>er</sup>.

De 575 jusqu'en 594, saint Malo exerça donc avec constance et dans la paix un épiscopat fécond et édifiant non seulement pour son diocèse mais aussi pour toute l'Armorique. Hailoch ou Hoël III, fils et successeur de Judwal, devait malheureusement devenir le premier persécuteur de notre saint évêque. La cupidité d'Hoël le poussa en effet à tenter de détruire l'église du monastère, devenu riche et florissant, que Malo avait fondé dans son Raux natal selon la Règle qu'il tenait de saint Colomban. Le prince, frappé de cécité par châtement divin, demande à notre saint pardon et guérison. Ayant béni de l'eau et de l'huile, Malo lui lave les yeux et Hoël retrouve la vue ; et, plein de reconnaissance pour l'ami de Dieu, se convertit et mène une vie chrétienne jusqu'à sa mort en 612. C'est alors que les conflits politiques et la persécution recommencent. Malo compte désormais des adversaires même dans l'épiscopat, se voit chassé de son siège et le nouveau prince va même jusqu'à renverser sa cathédrale.

Le saint évêque quitte donc Aleth en appelant sur cette terre les malédictions du ciel, non par vengeance, mais dans l'espoir que les châtements temporels ramènent les pécheurs à la pénitence. Accompagné de trente-trois religieux fidèles, Malo entame le chemin de son exil qui le conduit, après plusieurs jours de navigation, vers les côtes d'Aquitaine, dans une île de Saintonge, probablement l'île d'Aix. Les habitants, catholiques et charitables, conseillent à notre saint et à ses moines de demander asile à Léonce, l'évêque de Saintes. Ce dernier, averti de la considération que sa vertu vaut à Malo, accueille l'évêque et ses moines très chaleureusement et leur procure un magnifique domaine près de sa ville épiscopale pour qu'ils y établissent leur résidence. Inspirés par la générosité de leur évêque, les voisins offrent à la communauté un âne pour porter le bois à l'usage du monastère. Et le loup qui un jour dévore le pauvre animal, se voit contraint par le saint évêque à remplir tous les offices de l'âne et à se mettre au service des moines. Ce qu'il finit par faire bien volontiers et pour de longues années !

Au cours de sa vie les miracles et autres prodiges n'ont pas manqué, malgré l'amour de Malo pour l'humilité, pour manifester l'excellence de sa vertu, en particulier les nombreuses guérisons qu'il a opérées au profit des plus vulnérables. Et cela pouvait arriver parfois même à son insu, telle la fois où une femme aveugle recouvre la vue après avoir baigné ses yeux de l'eau dans laquelle Malo s'était lavé les mains, ou encore la fois où, en réalisant la visite des paroisses en compagnie de saint Léonce, dans la ville de Broue, il rend la vie par son intercession, à la manière du prophète Elisée, à un jeune garçon qui était tombé dans un puits et s'était noyé.

Pendant tout ce temps où la Saintonge cueille les fruits de la sainteté de l'évêque en exil, son diocèse d'Aleth sombre dans la misère et se voit frappé de la famine et de toutes sortes de maladies. Gagnés enfin par le repentir, les habitants prient Dieu pour le retour de leur saint pasteur qui, sur l'avertissement d'un ange du ciel, ne tarde pas à répondre favorablement aux instances qui lui sont faites de rejoindre son troupeau. Sa seule arrivée suffit alors pour faire cesser immédiatement les fléaux qui ravagent le pays et faire couler abondamment les bénédictions du ciel sur son diocèse.

Comme son pèlerinage sur terre approchait de la fin, selon la promesse qu'il avait lui-même faite et conformément à la volonté divine qui s'est fait clairement connaître, Malo reprit une dernière fois le chemin de Saintes. Saint Léonce, qui exulte à la nouvelle de ce retour, accourt plein de joie à sa rencontre à Lugon, nommé alors Archembiacum. Ce lieu sera celui des dernières années sur terre de notre saint. Après de longs entretiens au sujet du bonheur qui attend les amis de Dieu après cette vie, Léonce doit regagner sa ville épiscopale et c'est l'heure des adieux. Peu de temps après Malo tombe malade. Ayant pour seul lit la cendre et le cilice,

les yeux et les mains constamment élevés vers le ciel, il remet doucement son âme à Dieu, à l'âge de cent trente-trois ans (!), le 15 novembre 630.

Dans nos églises, on peut de nos jours apercevoir saint Malo représenté sur une motte de terre qui flotte sur les eaux, ou bien rendant la vue au prince Hoël III après son repentir, ou bien faisant travailler le loup qui avait dévoré son âne, ou encore disant la messe sur le dos d'une baleine (à vous de savoir pourquoi ! Une piste : vous pouvez demander à un Breton !).

Les villes de Rouen, Saint-Malo (évidemment), Valognes, Conflans-sur-Oise et Dinan ont fait de lui leur saint patron.



Abbé Felipe Perez, *diacre fssp*

# LITURGIE : LA SAINTE MESSE

## PREMIERE PARTIE

### Pourquoi la Messe est-elle le centre de notre vie chrétienne ?

« *Le monde peut vivre sans soleil mais pas sans la Messe* » Saint Padre Pio

« *Si l'on comprenait ce qu'est la Messe, on mourrait, non pas d'effroi, mais d'amour* » Saint Curé d'Ars

« *S'il n'y avait dans le monde qu'une seule église où l'on célébrât l'auguste mystère de nos autels, où l'on consacraît, nous porterions sans doute une sainte envie à ceux qui seraient aux portes de cette église. Or, nous sommes ce peuple choisi, nous sommes à la porte de ce lieu saint, si pur, où Dieu s'immole chaque jour. Pour gagner cinq ou six francs, vous feriez trois ou quatre lieues, et vous ne feriez pas seulement trente pas pour entendre la Messe les jours de semaine ! Où est votre foi ?* » (Saint Curé d'Ars)

#### Introduction générale

Expliquons d'abord pourquoi nous publions cette série d'articles, repris du cours donné aux adultes « *la Messe traditionnelle, trésor de l'Eglise et chef-d'œuvre de l'Occident* ».

Il est de mon devoir de prêtre d'enseigner les fidèles sur ce qui est le cœur de notre vie de communauté : la sainte Messe dans la forme latine traditionnelle. Voilà pourquoi nous nous attacherons à la présenter, à l'expliquer, et à en défendre les richesses. Elle est un « trésor pour l'Eglise » et non seulement pour ceux qui en vivent.

« Chef-d'œuvre de l'Occident » car la Messe traditionnelle est le fruit extraordinaire de l'imprégnation par la Religion Catholique de la culture occidentale. Chaque époque a ainsi apporté sa contribution à cet édifice si parfait qu'il fut quasi-inchangé depuis le Concile de Trente au XVI<sup>e</sup> siècle ; depuis le Christ, l'antiquité, en passant par le Moyen-Age et la Renaissance, chaque époque de l'histoire de l'Occident a ainsi apporté sa pierre à la liturgie romaine, tout en préservant et en pénétrant le mystère légué par Notre-Seigneur à son Eglise.

On peut aussi considérer la Messe traditionnelle comme « un antidote à la modernité », puisque celle-ci est en effet, à mon sens, caractérisée par : le subjectivisme, l'individualisme, l'antihumanisme, et le déracinement. La Messe traditionnelle est un antidote car elle maintient de manière pérenne, vivante et vivifiante les remèdes à ces tares modernes :

- Objectivité : car elle fait triompher le culte eucharistique comme expression de la Foi de l'Eglise au-delà de la piété et des préférences subjectives.

- Sociabilité : car elle est un acte public et cultuel de la société visible instituée par le Christ et non un acte arbitraire et privé de l'individu.

- Humanisme : car notre époque s'attache à détruire la véritable anthropologie, alors que la Messe traditionnelle manifeste la nature humaine (corps et âme) dans toute sa dignité, ses blessures liées au péché, et sa finalité.

- Enracinement : car elle montre à voir que l'homme n'est et ne peut être qu'un héritier, et non une créature déracinée.

## **I- La finalité de notre vie**

### 1) Adorer Dieu : un devoir des personnes

« Le devoir fondamental de l'homme est certainement celui d'orienter vers Dieu sa personne et sa vie. Car c'est à lui que nous devons tout d'abord nous unir comme à notre principe indéfectible, à lui que doivent constamment s'adresser nos choix comme à notre fin dernière, c'est lui aussi que dans notre négligence nous perdons par le péché, et que nous devons retrouver en témoignant de notre foi et de notre fidélité. Or l'homme se tourne normalement vers Dieu quand il en reconnaît la suprême majesté et le souverain magistère, quand il accepte avec soumission les vérités divinement révélées, quand il en observe religieusement les commandements, quand il fait converger vers lui toute son activité, bref quand il lui rend, par la vertu de religion, le culte et l'hommage dus à l'unique et vrai Dieu »<sup>1</sup>.

Voilà pourquoi tel est le premier commandement : Tu adoreras Dieu seul et l'aimeras plus que tout.

### 2) Adorer Dieu : un devoir social

« C'est un devoir qui oblige en premier lieu les hommes pris en particulier, mais c'est aussi un devoir collectif de toute la communauté humaine basée sur des liens sociaux réciproques, parce qu'elle aussi dépend de l'autorité suprême de Dieu. C'est pourquoi nous voyons Dieu dans l'établissement de la loi ancienne, édicter aussi des préceptes rituels et préciser avec soin les règles que le peuple devait observer pour lui rendre un culte légitime.<sup>2</sup> »

---

<sup>1</sup> Encyclique *Mediator Dei*, Pie XII. Dans la suite, nous donnerons l'abréviation *MD* pour désigner cette encyclique.

<sup>2</sup> *MD*.



## II- La vertu de religion

### 1) Etymologie

NB : Nous parlons ici de la « religion » au sens de la « vertu de religion » de l'homme. Nous ne parlons pas ici du sens secondaire de la religion par lequel on désigne l'ensemble des éléments spécifiques d'une Religion.

« Plusieurs font dériver ce terme de « *religare* », c'est-à-dire « relier, lier fortement » comme le dit saint Augustin (*de vera religione*) : « la religion relie l'homme au seul Dieu Tout-Puissant ». La religion implique donc un rapport à Dieu seul, car c'est à lui seul que l'homme doit se lier comme à son principe indéfectible, c'est lui qu'il doit élire comme sa fin dernière.<sup>3</sup> »

### 2) Définition

La religion consiste à rendre à Dieu le culte d'adoration qui lui est dû (fille de la vertu de justice). « C'est un acte bon [et donc un devoir naturel] que de rendre à quelqu'un ce que l'on doit : car lorsqu'on s'acquitte ainsi de ses obligations, on se place dans le vrai rapport avec autrui, on accomplit l'ordre que l'on doit observer à son égard.<sup>4</sup> »

### 3) Pourquoi rendre à Dieu un honneur spécial ?

« Quel est donc le bien qui forme l'objet de la religion ? C'est de rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû. Or, d'une part, l'honneur est dû à quelqu'un en raison de son excellence et de sa dignité ; ainsi Dieu a une excellence singulière puisqu'il est au-dessus de tous les êtres : donc il est dû à Dieu un honneur spécial, de même que parmi les hommes on rend des honneurs différents selon la dignité des personnes : parents, magistrats, rois.<sup>5</sup> »

### 4) Pourquoi rendre un culte à Dieu alors que cela ne lui apporte rien ?

« Si nous adorons Dieu, ce n'est pas qu'il ait besoin de notre culte, puisque sa gloire remplit l'univers et que les créatures ne peuvent rien y ajouter ; mais c'est que nous avons besoin de l'adorer, parce que nos hommages soumettent notre esprit à sa majesté suprême et lui donnent par cela même sa perfection : car toute chose est perfectionnée par sa

---

<sup>3</sup> Saint Thomas d'Aquin, *Somme de théologie*, IIa IIæ, 81, 1.

<sup>4</sup> IIa IIæ, 81, 2.

<sup>5</sup> Iia IIæ, 81, 4.

soumission à une chose supérieure ; ainsi le corps l'est par la vivification de l'âme, et l'air par l'illumination de la lumière.<sup>6</sup> »

#### 5) La vertu de religion réclame un culte intérieur et extérieur

« L'esprit humain réclame, pour se soumettre et s'unir à Dieu, le secours des choses sensibles parce que « *les perfections invisibles de Dieu sont devenues visibles par ce qui a été créé* », comme l'enseigne saint Paul (Rom, I, 20). Il faut donc que l'homme se serve des choses corporelles dans le culte divin ; il faut qu'il s'appuie sur cette base pour s'élever aux actes spirituels qui l'unissent à son Créateur. La religion a donc des actes intérieurs comme opérations premières qui lui appartiennent essentiellement, puis des actes extérieurs comme opérations secondaires qui se rapportent aux actes intérieurs.<sup>7</sup> »

« Mais l'élément essentiel du culte doit être l'intérieur, car il est nécessaire de vivre toujours dans le Christ, de lui être tout entier dévoué, pour rendre en lui, avec lui et par lui, gloire au Père des cieux. La sainte liturgie requiert que ces deux éléments soient intimement unis, et elle ne se lasse jamais de le répéter chaque fois qu'elle prescrit un acte extérieur de culte. Ainsi, par exemple, elle veut « que ce que nous professons dans nos observances extérieures, s'accomplisse réellement dans notre intérieur. Sans quoi, la religion devient assurément un formalisme inconsistant et vide.<sup>8</sup> »

#### 6) Résumé des vérités concernant la vertu de religion

En raison de sa perfection et de sa majesté, nous devons un hommage particulier à Dieu, notre Créateur et souverain Maître. Or c'est la vertu de religion qui, au nom de la justice, nous incite à rendre à Dieu le culte d'adoration qui lui est dû.

Le culte dû à Dieu doit revêtir trois aspects ; il doit être

- Intérieur : être une expression sincère des sentiments de notre âme : « *Dieu est esprit et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité* » (Jn, IV, 24).

- Extérieur : manifester, conformément à notre nature humaine (corps et âme) le culte intérieur d'une manière sensible. Notre corps, en effet, doit lui aussi rendre hommage à Dieu. Le culte extérieur est donc nécessaire pour manifester et développer le culte intérieur.

---

<sup>6</sup> IIa IIæ, 81.

<sup>7</sup> IIa IIæ, 81, 7.

<sup>8</sup> MD.

- Public : l'homme est un être social ; il doit donc rendre hommage à Dieu non seulement de manière personnelle, mais aussi au nom de la société elle-même.

7) Le sacrifice est l'acte et l'expression suprême de la religion

« Saint Thomas [établit] que l'acte sacrificiel, significatif d'un hommage exclusivement divin, est une offrande rituelle d'un type particulier, où se manifeste l'attitude la plus convenable de l'âme devant Dieu (adoration). De ce fait, le sacrifice est le plus parfait des actes du culte.

Avant toute définition, saint Thomas part d'un constat : l'offrande du sacrifice est une donnée universelle. On la rencontre dans tous les temps et dans tous les lieux, partout et toujours. Le fait du sacrifice est fondé sur la conscience qu'a l'homme de son état d'indigence et de dépendance à l'égard de Celui qui lui est supérieur, de qui il a tout reçu, et à qui il doit en justice soumission et respect. Le sacrifice est la manifestation de cet état d'humble dépendance. Or cette expression d'hommage doit être accomplie d'une manière proportionnée à la nature de l'homme, c'est-à-dire en recourant aux signes sensibles.

L'acte sacrificiel consiste donc en une réalité sensible signifiant l'hommage intérieur de totale dépendance de la créature spirituelle.<sup>9</sup> »

### **III- Le Christ, Médiateur et Rédempteur**

1) La Mission du Christ : une mission religieuse

« Médiateur entre Dieu et les hommes, Grand Prêtre qui a pénétré les cieux, Jésus, Fils de Dieu, en entreprenant l'œuvre de miséricorde qui devait combler le genre humain de bienfaits surnaturels, eut certainement en vue de rétablir entre les hommes et leur Créateur l'ordre (relier) troublé par le péché et de ramener à son Père céleste, principe premier et fin dernière, l'infortunée descendance d'Adam, « souillée par la faute originelle ». C'est pourquoi, durant son séjour sur la terre, non seulement il annonça le commencement de la Rédemption et l'inauguration du royaume de Dieu, mais il s'employa aussi à sauver les âmes par l'exercice continu de la prière et du sacrifice, jusqu'au jour où, sur la croix, il s'offrit en victime sans tache à Dieu, pour purifier notre conscience des œuvres mortes, afin que nous servions le Dieu vivant. Par là, toute l'humanité, heureusement retirée du chemin qui la conduisait à la ruine et à la

---

<sup>9</sup> Abbé Franck Quoëx, in *Sedes Sapientiae* 81, p.67. Désormais on notera *FQ* pour renvoyer aux écrits de l'abbé Franck Quoëx.

perdition, fut de nouveau orientée vers Dieu, afin que par la coopération de chacun à l'acquisition de sa propre sainteté, qui naît du sang immaculé de l'Agneau elle donnât à Dieu la gloire qui lui est due.<sup>10</sup> »

2) Le Christ est venu s'offrir en sacrifice pour les péchés des hommes

« *En entrant dans le monde il dit : voici que je viens... pour faire, ô Dieu, votre volonté* » (Heb, X, 5-7). « *C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'oblation que Jésus-Christ a faite, une fois pour toutes, de son propre corps* » (Heb, X, 10). « Pour saint Thomas, l'Incarnation du Verbe est toute ordonnée à la mission rédemptrice. Le Verbe est venu dans le monde afin de satisfaire pour les péchés des hommes : ainsi, sans le péché, l'Incarnation n'eut pas eu lieu. Or c'est par l'exercice de son sacerdoce, et précisément en s'offrant en sacrifice que le Christ exerce principalement sa fonction médiatrice.<sup>11</sup> »

3) Le sacrifice du Christ sur la Croix est un vrai sacrifice cultuel

« Chez le Christ, l'acte sacrificiel réside en premier lieu dans l'acte intérieur de volonté par lequel, dès sa venue ici-bas, il s'est offert librement au Père. (...) Par conséquent, le sacrifice de la croix est le signe extérieur et sacré de l'offrande intérieure et perpétuelle du Médiateur.<sup>12</sup> »

On retrouve bien ainsi, dans l'acte d'offrande du Christ les données explicites du Culte, conformes à la nature humaine : intérieur, extérieur et social : « *Ma vie, nul ne la prend, c'est moi qui la donne (acte intérieur), j'ai reçu ce commandement de mon Père* » (Jn, X, 18) ; « *Il s'est offert parce qu'il l'a voulu* » (acte intérieur) (Is, LIII, 12) ; « *Comme l'agneau qui se laisse mener à l'abattoir (acte extérieur), comme une brebis muette devant les tondeurs, il n'ouvrait pas la bouche.* » (Is, LIII, 7) « *Tous (acte social), dit l'Apôtre, sont justifiés gratuitement par sa grâce, en vertu de la rédemption dans le Christ Jésus que Dieu a établi comme moyen de propitiation par la foi en son sang* » (Rom, III, 24-25).

4) Le Sacrifice du Christ assume, prolonge et transcende la nécessité religieuse d'offrir un sacrifice, ainsi que les sacrifices commandés dans l'Ancien Testament

« L'économie rituelle de la nouvelle Alliance ne modifie en aucune façon la nécessité connaturelle à l'homme d'offrir le sacrifice, ni la constitution physique de l'acre sacrificiel. De même, comme en témoigne le vocabulaire de l'épître aux Hébreux, les catégories sacrales propres à la religion hébraïque – mais aussi comme nous l'avons vu, à toute expression

---

<sup>10</sup> MD.

<sup>11</sup> FQ.

<sup>12</sup> FQ.

religieuse de l'histoire – demeurent les mêmes : temple, sanctuaire, prêtre, sacrifice, victime, gestes sacrés, etc. Cependant, les voici désormais transposées, assumées et élevées par la personne du Christ « religieux de Dieu ». Dans l'ordre sacramentel et la liturgie de l'Eglise, les actes extérieurs du culte acquièrent une dimension nouvelle qui leur donne de signifier la grâce et d'annoncer la gloire.<sup>13</sup> »

#### **IV- La Messe, centre de notre vie religieuse**

Puisque le Christ est l'unique médiateur et que son œuvre rédemptrice s'accomplit par le sacrifice du calvaire, la Messe, qui est instituée pour le prolonger, est le centre de notre vie religieuse. « Entré ensuite dans le lieu de la béatitude céleste, il veut que le culte institué et rendu durant sa vie sur terre se continue sans interruption. Car il ne laisse pas orphelin le genre humain : il l'assiste toujours de sa continuelle et puissante protection, en se faisant notre avocat au ciel auprès du Père ; mais il l'aide aussi par son Eglise, dans laquelle il perpétue sa divine présence au cours des siècles, qu'il a établie la colonne de la vérité et la dispensatrice de sa grâce, et que par le sacrifice de la croix il fonda, consacra et affermit à jamais.<sup>14</sup> »

##### 1) L'institution de la sainte Messe

« Le Christ, notre Seigneur, « prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech », « ayant aimé les siens qui étaient dans le monde », « durant la dernière Cène, la nuit où il fut trahi, voulut, comme l'exige la nature humaine, laisser à l'Eglise, son Eglise bien-aimée, un sacrifice visible, pour représenter le sacrifice sanglant qui devait s'accomplir une fois seulement sur la croix, afin donc que son souvenir demeurât jusqu'à la fin des siècles et que la vertu en fût appliquée à la rémission de nos péchés de chaque jour... Il offrit à Dieu son Père son corps et son sang sous les apparences du pain et du vin, symboles sous lesquels il les fit prendre aux apôtres, qu'il constitua alors prêtres du Nouveau Testament, et il ordonna, à eux et à leurs successeurs, de l'offrir »<sup>15</sup>.

##### 2) L'obligation dominicale

Puisqu'il est nécessaire à l'homme d'offrir un sacrifice à Dieu en raison même de sa nature, et que le seul sacrifice parfait ne peut être aucun

---

<sup>13</sup> FQ.

<sup>14</sup> MD.

<sup>15</sup> MD.

autre que celui du Christ Médiateur et Rédempteur, offert et prolongé par la Sainte Messe, l'Eglise ne peut faire mieux pour nos âmes que de nous obliger à y assister chaque semaine, le dimanche jour du Seigneur.

*a- Nature et origine de l'observance dominicale*

Le précepte de sanctifier les dimanches et les fêtes d'obligation est un précepte à la fois :

- naturel, car la nature elle-même nous invite à consacrer au culte divin un temps quelconque ;

- divin, puisque Dieu a déterminé un jour par semaine pour le consacrer au repos et à son culte (Exode, XX, 8) ;

L'Eglise a donc déterminé d'une façon nette quel jour devait être consacré au culte divin et de quelle manière ce culte devait être rendu, par l'assistance à la Messe le dimanche et à certaines fêtes importantes. La transposition du samedi au dimanche s'est faite déjà du temps des apôtres, en raison de la résurrection du Christ et de la descente du Saint-Esprit à la Pentecôte. L'abstention des œuvres serviles date d'une loi de Constantin le Grand (323).

*b- Utilité du jour dominical*

L'utilité primordiale est de rendre à Dieu un culte public. Mais il faut également souligner l'utilité individuelle et familiale.

- Individuelle : le repos est nécessaire à l'homme tant au point de vue physique pour refaire ses forces, qu'au point de vue intellectuel et moral pour lui permettre de s'élever aux considérations spirituelles et de penser à son salut.

- Familiale : le repos dominical est une excellente occasion de se réunir et de goûter la joie du foyer domestique.

*c- Les modalités de l'observance dominicale*

- Quant aux personnes : ce sont tous les fidèles catholiques parvenus à l'âge de sept ans accomplis et qui ont l'usage de la raison.

- Quant aux jours consacrés au culte divin (en plus de tous les dimanches) : en France, il n'y a que quatre fêtes d'obligation : Noël, Ascension, Assomption, Toussaint.

- Quant aux obligations à remplir : strictement parlant, les obligations imposées par la loi ecclésiastique se réduisent à deux : 1° l'audition de la sainte messe (sauf impossibilité physique-maladie) ; 2° l'abstention des œuvres serviles, c'est-à-dire des gros travaux manuels (et/ou rémunérés), qui empêchent radicalement le chrétien d'être au service de Dieu. Les œuvres sont dites « serviles », quand le corps y a une part prépondérante. L'expression vient du Lévitique (XXIII, 7) : « *Vous ne ferez (au sabbat) aucune*

*œuvre servile* ». Elles asservissent l'esprit humain aux choses terrestres et empêchent le corps de prendre le repos qui lui est indispensable. S'y livrer, sans raison et/ou sans mesure constitue une faute déjà grave .

*d- Causes d'excuse ou de dispense du travail dominical*

- Nécessité publique : il y a nécessité de travailler le dimanche quand l'abstention des œuvres serviles apporterait une grave perturbation dans la vie sociale ou un grave dommage dans les intérêts particuliers. Les services publics doivent fonctionner le dimanche dans la mesure où ils sont nécessaires à la vie sociale : chemins de fer, moyens divers de communication et même, en certains cas, industries qu'il n'est pas possible d'arrêter sans un dommage sérieux pour l'entreprise elle-même ou pour la nation. On assimile aux services publics le travail indispensable à la subsistance des habitants ou des voyageurs : boulangeries, épiceries, boucheries, hôtels, etc.

- La nécessité privée, elle aussi, justifie des exceptions à la loi du dimanche : pour éviter de perdre leurs récoltes, les agriculteurs ont le droit de travailler ; pour livrer un travail urgent, les tailleurs et couturiers ; pour subvenir à leur propre subsistance, les pauvres.

*e- Dispense*

Il faut une cause juste dont l'appréciation est laissée au supérieur qui donne la dispense : les évêques ou les curés.

## **Conclusion**

La Sainte Messe est donc au cœur de notre vie religieuse puisqu'elle est, selon le mot de Saint Odon, « l'œuvre à laquelle est attachée le salut du monde ». L'œuvre de la Rédemption n'est facultative pour personne. Nous ne pouvons pas être sauvés sans bénéficier du Sacrifice du Fils de Dieu qui a payé le prix de notre rachat et nous a ainsi ouvert les portes du Ciel. C'est ce même sacrifice qui est offert sur nos autels, conformément aux nécessités de notre nature.

Toute la vie chrétienne consiste à s'offrir à Dieu. Comprendons donc qu'il n'y a pas de meilleur moyen de s'offrir à Dieu que celui d'assister, avec les sentiments intérieurs requis et ainsi exprimés, au Saint Sacrifice de la Messe ; d'y avoir cet esprit contrit et pénitent du publicain de l'Évangile pendant les prières au bas de l'autel ; d'y méditer les enseignements des saintes écritures avant que de s'offrir, comme le bon larron le fit au calvaire, sur la patène élevée par le prêtre pendant l'offertoire et de se mêler, comme la goutte d'eau, au vin du calice ; de rentrer avec toute la

ferveur intérieure de notre âme et de notre cœur dans la grande prière silencieuse et mystérieuse du Canon et de se préparer comme le centurion par les prières avant la sainte Communion à la venue de notre rédempteur en notre âme, avant de rendre grâce comme Zachée. Action de grâces pouvant se prolonger tout au long de la journée où nous désirons continuer à vivre de cette présence de Dieu dans notre âme.

« Parfois se fait jour une compréhension très réductrice du Mystère eucharistique. Privé de sa valeur sacrificielle, il est vécu comme s'il n'allait pas au-delà du sens et de la valeur d'une rencontre conviviale et fraternelle. De plus, la nécessité du sacerdoce ministériel, qui s'appuie sur la succession apostolique, est parfois obscurcie, et le caractère sacramentel de l'Eucharistie est réduit à la seule efficacité de l'annonce. D'où, ici ou là, des initiatives œcuméniques qui, bien que suscitées par une intention généreuse, se laissent aller à des pratiques eucharistiques contraires à la discipline dans laquelle l'Église exprime sa foi. Comment ne pas manifester une profonde souffrance face à tout cela ? L'Eucharistie est un don trop grand pour pouvoir supporter des ambiguïtés et des réductions.<sup>16</sup> »

« De même on ne saurait tolérer qu'un particulier touche de sa propre autorité aux formules dont le Concile de Trente s'est servi pour proposer à la foi le mystère eucharistique. C'est que ces formules, comme les autres que l'Église adopte pour l'énoncé des dogmes de foi, expriment des concepts qui ne sont pas liés à une certaine forme de culture, ni à une phase déterminée du progrès scientifique, ni à telle ou telle école théologique ; elles reprennent ce que l'esprit humain emprunte à la réalité par l'expérience universelle et nécessaire; et en même temps ces formules sont intelligibles pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux.<sup>17</sup> »

*A suivre...*

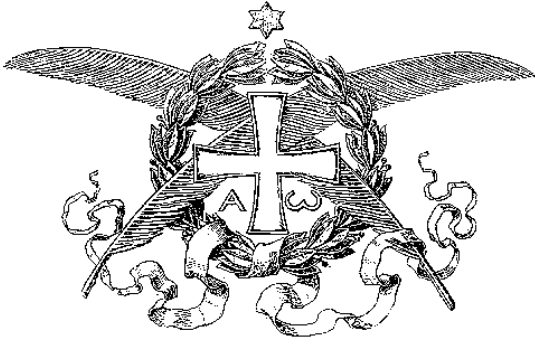
Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*

---

<sup>16</sup> St Jean-Paul II, encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, 17 avril 2003.

<sup>17</sup> Saint Paul VI, encyclique *Mysterium Fidei*, 3 septembre 1965.





## *Ordo liturgique*

**Dimanche 7 novembre, 24<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte ; messe comme au 5<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie** (*2<sup>ème</sup> classe, Vert*)

Lundi 8 novembre, de la Férie (*4<sup>ème</sup> classe, Vert*)

Mardi 9 novembre, Dédicace de l'Archibasilique du Très-Saint-Sauveur (*2<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

Mercredi 10 novembre, Saint André Avellin, confesseur (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

Jeudi 11 novembre, Saint Martin, évêque et confesseur (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

Vendredi 12 novembre, Saint Martin, 1<sup>er</sup> pape et martyr (*3<sup>ème</sup> classe, Rouge*)

Samedi 13 novembre, Saint Didace, confesseur (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*) ; au diocèse de Bordeaux, saint Abbon, abbé et martyr (*3<sup>ème</sup> classe, Rouge*)

**Dimanche 14 novembre, 25<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte ; messe comme au 5<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie** (*2<sup>ème</sup> classe, Vert*)

Lundi 15 novembre, Saint Albert le Grand, évêque, confesseur et docteur (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

Mardi 16 novembre, Sainte Gertrude, vierge (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*) ; au diocèse de Bordeaux, saint Emilion, abbé (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

Mercredi 17 novembre, Saint Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

Jeudi 18 novembre, Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

Vendredi 19 novembre, Sainte Elisabeth de Hongrie, reine et veuve (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

Samedi 20 novembre, Saint Félix de Valois, confesseur (*3<sup>ème</sup> classe, Blanc*)

**Dimanche 21 novembre, 26<sup>e</sup> et dernier dimanche après la Pentecôte** (*2<sup>ème</sup> classe, Vert*)

Lundi 22 novembre, Sainte Cécile, vierge et martyre (*3<sup>ème</sup> classe, Rouge*)

Mardi 23 novembre, Sainte Cécile, vierge et martyre (*3ème classe, Rouge*)

Mercredi 24 novembre, Saint Jean de la Croix, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*) ; au diocèse de Bordeaux, saint Romain, abbé (*3ème classe, Blanc*)

Jeudi 25 novembre, Sainte Catherine, vierge et martyre (*3ème classe, Rouge*)

Vendredi 26 novembre, Saint Sylvestre, abbé (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 27 novembre, De la Bienheureuse Vierge Marie au samedi (*4ème classe, Blanc*)

**Dimanche 28 novembre, 1er dimanche de l'Avent** (*1ère classe, Violet*)

Lundi 29 novembre, de la Férie (*3ème classe, Violet*)

Mardi 30 novembre, Saint André Apôtre (*2ème classe, Rouge*) ; **dans le diocèse de Bordeaux, patron principal** (*1ère classe*).

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Jeudi 2 décembre, Sainte Bibiane Vierge et martyre (*3ème classe, Rouge*)

Vendredi 3 décembre, Saint François-Xavier Confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 4 décembre, Saint Pierre Chrysologue Évêque, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

**Dimanche 5 décembre, 2e dimanche de l'Avent** (*1ère classe, Violet*)



## **Carnet de famille**

### **Baptêmes**

- ❖ Faustine Walter, le samedi 16 octobre, à Saint-Bruno.
- ❖ Roch de Germay, le samedi 30 octobre, à Saint-Bruno.

### **Mariages**

- ❖ Monsieur Dorian Charton et Mademoiselle Gabrielle Rochefort, le samedi 9 octobre, en l'église Saint-Bruno.
- ❖ Monsieur Emmanuel de Froissard et Mademoiselle Blandine Boule, le samedi 23 octobre, à Castet-Arrouy (32).

### **Prise de soutane et tonsure**

- ❖ Monsieur l'abbé Ferdinand-Marie Feghali, ancien paroissien de Saint-Bruno, a reçu la soutane et la tonsure, le samedi 23 octobre, au séminaire de la Fraternité Saint-Pierre à Wigratzbad (Bavière).

### **Publication des bans**

*Il y a promesse de Mariage entre :*

- ❖ Monsieur Thomas de Flaujac, et Mademoiselle Solène Colomb, le samedi 18 décembre, en l'église Notre-Dame de Bon-Encontre, à Agen (47).
- ❖ Monsieur Camille Cuchet et Mademoiselle Lucie Grassin, le vendredi 31 décembre, en la cathédrale de Bazas.
- ❖ Monsieur Charles-Emmanuel Riou et Mademoiselle Philippine Courcelle-Labrousse, le samedi 5 février 2022, à Saint-Amand (18).



*Si vous désirez qu'une annonce soit publiée dans le Carnet de Famille, merci d'envoyer toutes les informations par mail à l'abbé de Giacomoni.*

**INSCRIPTION OU MISE A JOUR  
DANS L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE 2022  
DE LA COMMUNAUTE F.S.S.P. de BORDEAUX**

**- Répondre avant mi-novembre -  
(publication de l'annuaire : début décembre 2021)**

**Une fiche d'inscription est disponible sur la table de presse de l'église  
Saint-Bruno.**

**Vous pouvez aussi vous inscrire directement par internet  
sur [www.fssp-bordeaux.fr](http://www.fssp-bordeaux.fr)**

# Au service de la Communauté

« *Servir et non être servi* » (Mc., X, 45)

Pour faire face à l'accroissement du nombre des fidèles et des missions, les équipes qui aident régulièrement au bon fonctionnement de la communauté ont besoin de se renforcer, voire de se renouveler.

**Quelle que soit sa condition, chacun peut et doit apporter son aide, allégeant par là-même la charge de tous.**

Le bien commun d'une paroisse exige que tous participent au bon fonctionnement de la communauté. Cette dernière ne repose pas seulement sur les abbés et quelques bonnes âmes bien dévouées. Chacun doit se sentir concerné et se poser en conscience la question suivante : « qu'est-ce que je fais pour le bien et pour la bonne marche de ma paroisse ? ».

**Faites-vous faire connaître auprès des responsables.**

## Chorales polyphonique et grégorienne

**Nos chorales grégorienne (pour les hommes) et polyphonique (pour tous) recherchent toujours des voix, sous peine de ne pouvoir assurer correctement le service liturgique !**

Aucune connaissance musicale particulière n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé. A tout âge, on peut donc rendre ce haut et beau service !

Pour toute inscription ou renseignement, contactez :

- Pour la schola grégorienne : Aurélien Dufour au 06 20 82 89 47  
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- Pour la chorale polyphonique : Estelle Touche au 06 62 65 88 73  
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

*« La musique sacrée, en tant que partie intégrante de la liturgie solennelle, participe à la gloire de Dieu, la sanctification et l'édification des fidèles. Elle concourt à accroître la dignité et l'éclat des cérémonies, et par ce moyen, excite plus facilement les fidèles à la dévotion et les dispose à recueillir les fruits de grâces que procure la célébration des Saints Mystères » (saint Pie X).*

## Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements et inscriptions : Madame Christel Roch, au 06 17 06 50 43, ou par courriel chchroch@gmail.com

## Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

## Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités

# Annonces mensuelles

- ❖ *Durant le mois de novembre*, sur rendez-vous, les prêtres se tiennent à votre disposition pour bénir les tombes familiales au cimetière de la Chartreuse.
- ❖ **NB : semaine du lundi 8 au vendredi 12 novembre** : en raison de la retraite annuelle de l'abbé de Giacomoni, nous procédons à quelques aménagements :
  - Pas de Messe à 9h00, Messe seulement à 19h00
  - Pas de permanences de 16h00 à 18h00 le mardi 9 et le vendredi 12 novembre.
  - Pas de cours de catéchisme pour les lycéens le vendredi 12 novembre.
- ❖ Mercredi 10 novembre : réunion du groupe étudiants : Messe à 19h00 à Saint-Bruno, topo à 20h00 au presbytère (16, rue Jean Soula), puis dîner fraternel.
- ❖ Samedi 13 novembre : réunion du chapitre Sainte-Madeleine, groupe d'amitié et de vie chrétienne pour les 15-20 ans. *Renseignements* auprès de Raphaël Castex (06 07 61 80 98) ou de l'abbé Daniélou.
- ❖ Dimanche 14 novembre : à la Grand'Messe de 10h30, Monsieur l'abbé Eloi Derippes, responsable des vocations pour le diocèse de Bordeaux, donnera la prédication.

- ❖ Mercredi 17 novembre : cours de doctrine mensuel pour adultes, à 20h30, à Saint-Bruno. Thème : « Tu adoreras Dieu seul et tu l'aimeras plus que tout ». *Un tract reprenant toutes les dates de l'année est disponible sur la table de presse de Saint-Bruno.*
- ❖ Jeudi 18 novembre : réunion des Foyers Saint-Joseph, à 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions) jusqu'à 21h00 ; topo jusqu'à 22h00 (thème de l'année : « les petites vertus du Foyer ») ; puis repas fraternel : fin à 23h00. Contact : Madame Aliénor Hutten au 0659405238 ou [alienor@huten.fr](mailto:alienor@huten.fr)
- ❖ Vendredi 19 novembre : matinée de ressourcement spirituel pour les mamans : rendez-vous pour la Messe de 9h00 ; prévoir un pique-nique tiré du sac ; fin à 13h30. *Inscriptions avant le dimanche 14 novembre* par mail : [contact@fssp-bordeaux.fr](mailto:contact@fssp-bordeaux.fr)
- ❖ Samedi 20 novembre : Journées Portes Ouvertes du Collège Saint-Fort. Renseignements : <https://college-saint-fort.com/> ou par mail : [accueil@college-saint-fort.com](mailto:accueil@college-saint-fort.com)
- ❖ **NB : semaine du lundi 22 au vendredi 26 novembre** : en raison de la retraite annuelle de l'abbé Daniélou, nous procédons à quelques aménagements :
  - Pas de Messe à 9h00, Messe seulement à 19h00
  - Pas de permanences de 16h00 à 18h00 le mardi 23 et le vendredi 26 novembre.
  - Pas de cours de catéchisme pour les collégiens de 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> le mercredi 24 novembre.
- ❖ Mercredi 24 novembre : réunion du groupe de Messieurs « l'ordre du malt ». Rendez-vous à la Messe de 19h00, suivie du chapelet ; début de la réunion à 20h45 au presbytère (16, rue Jean Soula). Contact : M. Christian-Robert de Crémiers, au 0609316230 ou [christiandecremiers@hotmail.com](mailto:christiandecremiers@hotmail.com)
- ❖ **Samedi 27 novembre : récollection paroissiale de l'Avent**, ouverte à tous à partir de 17 ans, sans inscription, de 10h00 à 16h00, à Saint-Bruno. Cette récollection sera prêchée par l'abbé Loddé.
- ❖ Dimanche 28 novembre, 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent : chant des vêpres à 17h45 ; chant des complies vers 19h30 après la Messe de 18h30. Il en sera de même chaque dimanche de l'Avent.

- ❖ Dimanche 28 novembre : Vente exceptionnelle de livres de Noël, par la Procure paroissiale et la librairie catholique « Livres en Famille », à l'issue des trois messes du matin. Réservez cette date pour faire vos achats de bons livres et par la même occasion vous aidez votre paroisse puisqu'une partie de la marge libraire est reversée à nos abbés. *Paiement par carte bancaire possible.*
- ❖ Dimanche 28 novembre : Messe à 18h00 à la basilique Notre-Dame d'Arcachon.
- ❖ *Du 30 novembre au 8 décembre* : à l'issue des Messes basses en semaine, grande neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.
- ❖ Mardi 30 novembre : à la cathédrale à 18h00, Messe célébrée par Mgr James pour la fête de saint André.
- ❖ Mercredi 1<sup>er</sup> décembre : réunion du groupe étudiants : Messe à 19h00 à Saint-Bruno, topo à 20h00 au presbytère (16, rue Jean Soula), puis dîner fraternel.
- ❖ Vendredi 3 décembre : à l'issue de la Messe de 9h00, ménage mensuel de l'église Saint-Bruno.
- ❖ Vendredi 3 décembre : 1<sup>er</sup> vendredi du mois : à l'issue de la Messe de 19h00, adoration et confessions jusqu'à 22h00.
- ❖ Samedi 4 décembre : Marché de Noël du Collège Saint-Fort, de 9h30 à 13h00. Renseignements et commandes de sapins, chocolats, coffrets cadeaux,... par mail : [presidence.assoparents@college-saint-fort.com](mailto:presidence.assoparents@college-saint-fort.com)
- ❖ Samedi 4 décembre : réunion du chapitre Sainte-Madeleine, groupe d'amitié et de vie chrétienne pour les 15-20 ans. *Renseignements* auprès de Raphaël Castex (06 07 61 80 98) ou de l'abbé Daniélou.

## Annonces particulières

- ❖ **Lettre d'informations électronique de la communauté**  
Pour vous inscrire, rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site : [fssp-bordeaux.fr](http://fssp-bordeaux.fr)  
En cas de difficulté, contactez Eric Bonnouvrier au 06 11 83 72 24
- ❖ **Jour de repos des prêtres :**  
Veillez noter que le lundi est le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres : **veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence**



# GRANDES DATES

## DE L'ANNEE PAROISSIALE 2021 - 2022

*A retenir dans vos agendas*

- **Vendredi 19 novembre** : matinée de ressourcement spirituel pour les mamans.
- **Samedi 27 novembre** : récollection paroissiale de l'Avent.
- **Mercredi 8 décembre** : Messe et Procession pour l'Immaculée Conception.
- **Samedi 25 décembre** : Nativité de Notre-Seigneur.
- **Vendredi 21 janvier** : matinée de ressourcement spirituel pour les mamans.
- **Mardi 8 février** : *Requiem* solennel pour le Cardinal de Sourdis.
- **Mercredi 2 mars** : Cendres.
- **Samedi 12 mars** : récollection paroissiale de Carême.
- **Dimanche 10 avril** : Rameaux.
- **Du Lundi 11 au samedi 16 avril** : Semaine Sainte.
- **Dimanche 17 avril** : Pâques.
- **Samedi 7 et dimanche 8 mai** : pèlerinage des mères de famille.
- **Dimanche 22 mai** : cérémonie des Professions de Foi.
- **Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin** : pèlerinage de Pentecôte.
- **Dimanche 19 juin** : cérémonie des Premières Communions et procession de la Fête-Dieu.
- **Samedi 25 juin** : dîner paroissial de fin d'année.
- **Vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 juillet** : pèlerinage des pères de famille.



# Activités paroissiales régulières

## Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une/deux fois par mois, le samedi, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

## Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

## Chorales

*Chorale polyphonique* : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions à Saint-Bruno le vendredi de 20h30 à 22h00. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

*Chorale grégorienne* : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

## Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

## Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un jeudi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Aliénor Hutten au 06 59 40 52 38 ou alienor@huten.fr
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

## Equipes St-Philippe Néri

Equipes fraternelles, par quartiers, se réunissant pour prier et vivre la charité. Renseignements : contact@fssp-bordeaux.fr – *tracts sur la table de presse*

## Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou [martindanielou@hotmail.com](mailto:martindanielou@hotmail.com)

## Cours de doctrine pour adultes

Pour les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.*

Renseignements : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou [abdgp@hotmail.fr](mailto:abdgp@hotmail.fr)

## « Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs.

Renseignements et inscriptions : M. Christian-Robert de Crémiers, au 06 09 31 62 30 ou [christiandecremiers@hotmail.com](mailto:christiandecremiers@hotmail.com)

## Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Delphine Delemar, au 06 85 72 47 25.

Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

## Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. *Voir le bulletin paroissial mensuel.*

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions : [www.oeuvredesretraites.fr](http://www.oeuvredesretraites.fr)

## Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions : [www.confraternite.fr](http://www.confraternite.fr)

## Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site [www.fssp-bordeaux.fr](http://www.fssp-bordeaux.fr)

# Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

*Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).*

**Directement par internet : [dons.fssp.fr/bordeaux](http://dons.fssp.fr/bordeaux)**

ou

- Par des dons ponctuels<sup>18</sup>
  - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don<sup>19</sup>. *Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.*

## ORDRE DE VIREMENT

### A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de bien vouloir  
virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €  
à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au ...../...../..... (inclus),  
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux  
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

### **PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE**

**16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux**

*Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.*

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Courriel : ..... @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de ..... €

<sup>18</sup> Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

<sup>19</sup> Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



# Eglise Saint-Bruno

## MESSES

### Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

### Semaine

- Lundi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mardi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mercredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Jeudi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Vendredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Samedi : 12h00.

## ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois (*sauf juillet et août*), de 20h00 à 22h00.

## CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Samedi : de 11h30 à 12h00.
- Mardi et vendredi : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi : de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00 (*sauf juillet et août*).

## PERMANENCES DES PRETRES A L'EGLISE

- Mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint ;  
pour le reste de l'année, contacter l'abbé Loddé

## *Fraternité Saint-Pierre*

[www.fssp-bordeaux.fr](http://www.fssp-bordeaux.fr)

Abbé Benoît de Giacconi, *chapelain*  
06 62 28 81 92  
[abdgps@hotmail.fr](mailto:abdgps@hotmail.fr)

Abbé Martin Daniélou  
06 19 02 46 91  
[martindanielou@hotmail.com](mailto:martindanielou@hotmail.com)

Abbé Guillaume Loddé  
06 65 54 06 91  
[abelodde@yahoo.fr](mailto:abelodde@yahoo.fr)

Abbé Felipe Perez, *diacre*  
06 61 87 85 53  
[felipepl1@hotmail.com](mailto:felipepl1@hotmail.com)